



Commune Val-de-Charmey

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune Val-de-Charmey sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

Lundi 19 avril 2021 à 19h30
à la halle de gymnastique du Centre de Sports et Loisirs de Charmey

Ordre du jour

oooooooooooooooooooo

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9 décembre 2020 publié dans l'Echo de Charmey n° 49 du 23 décembre 2020 et à disposition sur le site www.val-de-charmey.ch (le procès-verbal ne sera pas lu)
2. Comptes 2020
 - 2.1 Comptes de fonctionnement 2020
 - Rapport de la commission financière
 - 2.2 Comptes d'investissement 2020
 - Rapport de la commission financière
3. Présentation du bilan
4. Vente de terrain communal à la Rte du Plan (art. 5212 RF/ Charmey) à Charmoises Immobilier SA
5. Modification du règlement sur les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions
6. Approbation du règlement communal relatif à la perception d'un impôt sur les jeux d'adresse de grande envergure et sur les appareils automatiques de distribution
7. Proposition par la Commission financière d'un nouveau réviseur dès les comptes 2021 pour 3 ans
8. Divers

Le Conseil communal